

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération Place de l'Hôtel de Ville CS 50199 68305 Saint-Louis Cedex

Tél : 03 89 70 90 70 Fax : 03 89 70 90 85

E-mail: <u>direction@agglo-saint-louis.fr</u>
Adresse internet: <u>www.agglo-saint-louis.fr</u>

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Groupement de commandes : Non

2. Procédure:

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Services de transport scolaire sur le ressort territorial des Saint-Louis Agglomération - RPI Knoeringue - Folgensbourg

4. Caractéristiques principales du marché:

Le présent marché porte sur l'exploitation du circuit scolaire du RPI de Knoeringue Folgensbourg (68).

Pour information, une précédente consultation lancée en appel d'offres en début d'année 2020 a permis d'attribuer 10 lots du réseau de transport scolaire, suivi d'un lot n°11 en fin d'année 2020.

La présente consultation concerne également du transport scolaire mais est lancée en MAPA, du fait d'un besoin entièrement nouveau.

Le contexte du marché ainsi que le descriptif des prestations attendues sont précisés au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Lieu(x) d'exécution : SAINT-LOUIS Agglomération.

Code NUTS: FRF12

5. Classifications CPV:

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
60112000-6	Services de transport routier





6. Durée du marché

Le marché est conclu pour une période de 36 mois à compter du le septembre 2022 et jusqu'au 31 août 2025. Il n'est pas reconductible.

7. Conditions de la consultation :

Durée de validité des offres : 4 mois.

Prestation divisée en lots : Non

Les variantes sont exigées : Non

- > Options au sens du droit européen Marchés similaires et modifications de marchés :
 - Il est possible de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique. Les conditions d'exécution de ce(s) nouveau(x) marché(s) seront identiques au présent marché.

 La durée pendant laquelle ce(s) nouveau(x) marché(s) pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
 - Il est possible de recourir aux modifications de marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération
- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique. Délai global de paiement : 30 jours.
- Les prix définis par le bordereau de prix sont fermes la première année et révisables à chaque date anniversaire de la notification du marché.
- > Cautionnement et garanties exigées : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.
- > Aucune avance ne sera versée.

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- Une liste des missions permettant d'apprécier l'expérience du candidat : le candidat pourra limiter ses références aux missions assurées au cours des trois dernières années. IMPORTANT : la liste devra être présentée sous forme de tableau en précisant la nature et le nombre de personnes transportées, la durée du contrat, le destinataire des prestations. Les références sont prouvées par des attestations ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur. A défaut, la référence ne sera pas prise en compte.
- Les photocopies des cartes grises des véhicules (lisibles et conformes à la réglementation). Dans le cas où le soumissionnaire fera appel à de la location, il devra fournir le ou les contrat(s) de



location signé(s) et daté(s) par le soumissionnaire indiquant le modèle de véhicules (avec la capacité du véhicule et la date de lère immatriculation du/des véhicules) ainsi que leur nombre.

- La licence communautaire ou la licence de transport intérieur.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Conditions de participation :

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire: Non

10. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres	Pondération
Prix des prestations	60%
Valeur technique	40%

11. Autres informations :

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, se référer au règlement de la consultation.

12. Date limite de réception des offres :

Lundi 20 juin 2022 à 16h00

13. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Jeudi 19 mai 2022

